Mise en ligne: 7 mars 2023. www.entreprises-coloniales.fr

# SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE D'ALIMENTATION, Arzew (Oran)

Épisode précédent : Émile Dupuy et Compagnie : www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Emile\_Dupuy\_Arzew.pdf

Convocations d'assemblées (Dépêche coloniale, 22 septembre 1907)

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE D'ALIMENTATION, 17 sept., 4 heures, 60, rue Caumartin 1.

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE D'ALIMENTATION
Anciens Établissements DUPUY
Société anonyme au capital de 300.000 francs
Siège social à ARZEW, canton d'Arzew, arrondissement d'Oran (Algérie)
(Le Libéral, 16 octobre 1907)

## I STATUTS

Aux termes d'un acte sous signature privée, fait double à Paris, le 20 août 1907, dont l'un des originaux est demeuré annexé à la minute d'un acte de déclaration de souscription et de versement ci-après énoncé, reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 5 septembre 1907, M. Georges Maurice, négociant, demeurant à Paris, avenue Malakoff, no 139, a établi les statuts d'une Société anonyme dont extrait littéral suit :

TITRE ler Formation de la Société. — Objet. — Dénomination. — Durée. — Siège. Article premier

Il est formé, par les présentes, entre les propriétaires des actions ci-après créées et de celles qui pourront l'être ultérieurement, une société anonyme, qui sera régie par les dispositions des lois des 24 juillet 1867, 1er août 1893, 9 juillet 1902,16 novembre 1903, par les présents statuts et les modifications qui pourraient y être apportées par la suite.

#### Art. 2

La Société a pour objet :

- 1° L'exploitation et le commerce de bétail et la fabrication des conserves alimentaires en France, Algérie, dans les colonies françaises et dans tous autres pays ;
- 2° La vente de tous produits alimentaires, soit directement à la consommation, soit à la commission, soit leur fourniture à l'amiable ou par adjudication aux administrations d'État ou toutes Sociétés de consommation ;
- 3° L'acquisition, la construction, la prise à bail et l'aménagement de tous mobiliers et matériels pouvant servir à son commerce et à son industrie, et notamment l'acquisition et l'exploitation des usines situées à Arzew et Alger (Algérie) et ayant appartenu à la Société en commandite par actions « E. Dupuy et Cie », actuellement en liquidation ;

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Domicile de Louis Manteau, liquidateur de sociétés, liquidateur de la Société Émile Dupuy et Compagnie.

4° Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant aux objets ci-dessus, ou qui seraient de nature à faciliter, favoriser et développer le commerce et l'industrie de la Société.  Art. 3
La Société prend pour dénomination :
« Société Algérienne d'Alimentation. » Et pour sous-dénomination :
« Anciens Établissements Dupuy. »
TITRE II
Apports. — Fonds social. — Actions Art. 6
M. Georges Maurice apporte à la présente Société :  1° La promesse de lui faire consentir à première demande, par les liquidateurs de la
Société E. Dupuy et Cie :  (a) La cession de la propriété de l'usine sise à Arzew (Algérie), appartenant à la liquidation de la Société E. Dupuy et Cie, ensemble le mobilier et le matériel en
dépendant; (b) La cession du matériel et mobilier dépendant de l'usine appartenant à la Société E. Dupuy et Cie et se trouvant à Alger, dans les locaux de la chambre de commerce; (c) La cession des baux des lieux où sont exploitées les usines en question, ainsi que la cession du bail d'une maison sise à Arzew, angle des rues de la Marine et Thiers, où se trouvent les bureaux de la Société E. Dupuy et Cie;
(d) La cession de la promesse de vente du terrain sur lequel est construite l'usine
d'Arzew ; (e) La substitution dans toutes autorisations ou concessions administratives profitant à la Société E. Dupuy et Cie et nécessaires à l'exploitation de l'objet social.
Premiers administrateurs (a) M. LEVY Auguste, négociant, 184, rue Saint-Martin à Paris ; (b) M. MAURICE Achille, négociant, 28, rue de Trévise, à Paris ; (c) M. MAURICE Georges, négociant, 139, avenue Malakoff à Paris.
Commissaire  M. DUMOULIN Alexandre, 57, rue Charlot à Paris, commissaire, et M. MAURICE

Émile, 65, rue Turbigo à Paris, commissaire suppléant.

.....

Société de Géographie d'Alger (Les Nouvelles, 28 décembre 1907)

Voici la liste des membres admis dans la séance du 19 décembre 1907 :

M. Dupuy (Émile), directeur de la Société Algérienne d'alimentation à Arzew.

À la chambre de commerce d'Oran (*L'Écho d'Oran*, 29 mars 1909)

Désignation d'idoines. — MM. Valière et Labuxière [sic] sont désignés pour faire partie, comme membres de la Commission chargée de la réception des conserves de viande fabriquées à l'usine d'Arzew.

\_\_\_\_\_

# MÉRITE AGRICOLE (JORF, 1er septembre 1909)

## Chevalier

Dupuy (Marie-Émile-Armand), publiciste à Paris : vice-président du syndicat commercial et agricole d'Azeu [Arzew](Algérie). Nombreuses conférences agricoles.

Annuaire industriel, 1925 [info périmée] : ALGÉRIENNE d'ALIMENTATION (Société), Arzew (Algérie).